

Paris, le 28 mai 2024



Les 13, 14 et 15 juin à Mandelieu-la-Napoule (Alpes-Maritimes) : la démocratie associative à l'œuvre !

Du 13 au 15 juin, près de 400 personnes seront réunies au Centre Expo Congrès de Mandelieu-La Napoule (Alpes-Maritimes) pour le 47^e Congrès de la Fédération APAJH. Un exercice annuel, qui permet à tout le réseau APAJH de se questionner sur les orientations à donner au mouvement pour poursuivre la construction d'une société inclusive. Cette année 2024 est résolument tournée vers l'avenir et le renforcement de la démocratie. En effet, les échanges porteront sur les statuts de la Fédération et le Projet Associatif 2025-2028.

Militants bénévoles, personnes en situation de handicap et leurs familles, professionnels et partenaires seront réunis pour travailler tous ensemble.

Chaque année, le Congrès est un moment fort de la vie associative, puisqu'il permet de présenter et de soumettre au vote les différents textes statutaires : rapport d'activité, rapport financier, rapport moral et d'orientation... et tous les textes des différentes instances de la Fédération.

Un compte-rendu, un instantané de la vie de l'association, présenté aux militants, acteurs-clés de notre organisation.

Co-construire le futur de l'APAJH

Depuis de longs mois, un travail de fond a débuté en commission et partout en France à travers 10 Conférences de Territoires. Ce Congrès poursuivra plus avant cette démarche à travers des ateliers participatifs et collaboratifs le jeudi 13 après-midi.

L'APAJH accentue aussi sa dynamique initiée depuis plus de trois ans pour faciliter la participation de l'ensemble des congressistes, en situation de handicap ou non, dès la conception de ces ateliers. Bandes dessinées, textes rédigés en FALC, pictogrammes... permettront à tous de pouvoir exposer leurs idées et leurs avis pour bâtir les textes fondamentaux pour le futur de la Fédération APAJH en tant que mouvement citoyen.

A propos de la Fédération APAJH...

www.apajh.org

Créée en février 1962, l'APAJH (Association Pour Adultes et Jeunes Handicapés) est une association reconnue d'utilité publique. C'est aussi la première association en France à considérer et accompagner tous les types de handicap : handicap moteur, handicap sensoriel – visuel ou auditif – handicap mental, psychique, cognitif (trouble du spectre de l'autisme, troubles Dys), polyhandicaps, ou les troubles de santé invalidants. Le mouvement APAJH compte 93 associations présentes en France métropolitaine et outre-mer. Les 700 établissements et services de l'APAJH proposent des solutions d'accompagnement aux enfants, adolescents et adultes en situation de handicap, et des proches aidants. 14 000 salariés, des professionnels engagés, les accompagnent dans le respect de nos valeurs, à travers le diagnostic, l'éducation, l'insertion professionnelle, l'hébergement, le logement et les soins. 3 valeurs fondatrices guident l'action de l'APAJH : Laïcité – Citoyenneté – Solidarité

Contact Médias

Céline DIAZ • 06 30 43 60 01 • c.diaz@apajh.asso.fr